

Compte rendu - CPTS PARIS NEUF

Groupe de travail PP PEC patients âgés à domicile :

Visioconférence avec les associations du 9^e arrondissement de Paris du 9.03.2023

Participants :

Côté CPTS : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; G. Billard (Kinésithérapeute) ; I. Aknouche (chef de projet e-parcours M2A Paris Est) ; F. Tassin (Infirmier libéral) ; V. Fanget (Sophrologue) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Côté Associations du 9^e : Marie-Lise Lapeyre, (Chargée de mission à la Direction de la Solidarité de la ville de Paris – sous-direction du territoire) ; Léa Floc’h, (Directrice développement de la Maison de la vie associative et citoyenne) ; Isabelle Julien et Valérie Le Guen, Espace parisien des solidarités du 9^eme ; Charlotte Le Blan (DG Adaptia) ; Denis Soriot (Président Croix Rouge du 9^e) ; Claire Hancelin (Tout autre Chose) ; Patrick Aubert (InitiActiv, maison sport santé) ; (association Domus) ; Salima Deramchi et Valérie Gignoux (Responsable et chef de projet Maison sport santé) ; Juliette Méry et Anaïs Gautreau (PRIF) ; V. Povdratchi, bénévole dans des EHPAD.

Excusés : V. Roudenko-Bertin (ostéopathe) ; A. Michaut, Coordinatrice des clubs seniors du 9^e et 10^e ; Yannick Vandewalle (Siel bleu)

Introduction :

L’objectif de la réunion organisée, grâce à la mise en relation effectuée par Marie-Lyse Lapeyre, avec de nombreuses associations du 9^e arrondissement, est de présenter le parcours sur la fragilité motrice de la personne âgée en cours de construction par la CPTS et d’envisager avec elles leurs modalités de collaboration.

Une dizaine d’associations ont accepté de participer à cette réunion en visioconférence afin d’évoquer leur intérêt pour la démarche, les modalités d’organisation (capacité des salles...) ainsi que d’aborder la possibilité de mettre en place d’une traçabilité minimale sur le nombre de personnes âgées entrant dans le parcours recourant aux associations.

1/ Premier tour de table des associations qui se présentent brièvement

2/ Présentation du parcours de soin sur la « Fragilité motrice de la personne âgée » en cours d’élaboration par la CPTS Paris Neuf

- Introduction du Dr Marie Jager sur l’importance de la prise en charge de la fragilité motrice.
- Présentation du parcours, en cours construction, avec ses 3 phases : dépistage par les professionnels de santé et intervenants à domicile (présentation du test TUAG) ; évaluation et orientation ; prises en charge proposées en matière d’exercice physique (kinésithérapeutes, Maison sport santé, associations partenaires...)
- Comment mobiliser les associations du 9^e intéressées par la 3^e étape du parcours consistant à proposer une offre de prise en charge en matière d’exercice physique ? Quelles sont les modalités de cette prise en charge proposées par les associations ?

3/ Echange avec les associations

En introduction , un certain nombre d'associations insistent **le rôle de repérage que peuvent avoir les associations** pour faire entrer des personnes âgées dans le parcours, selon leur niveau de fragilité. Les possibilités offertes s'adressant pour l'essentiel à des personnes ayant une autonomie ; de ce point de vue, l'évaluation gériatrique proposée par Fernand Widal est intéressante.

Il est **important de ne pas négliger le facteur d'isolement** ; d'où l'intérêt pour les propositions collectives plutôt qu'individuelles à domicile. D'autant qu'existent quelques solutions pour accompagner en transport les personnes vers les activités (ex : « Paris en compagnie »). Cette prise en charge collective est d'autant plus importante que l'isolement accélère la dépendance.

Points d'attention :

- Y compris lorsqu'elle sont autonomes et valides, cela n'empêche pas un certain nombre de personnes âgées d'avoir déjà chuté durant l'année ; d'où l'importance de proposer assez largement le dépistage initial.
- L'un des freins essentiels à l'assiduité/continuité dans les activités d'exercice physique est le changement de lieu et/ou d'intervenants, souvent déstabilisant pour les personnes âgées ; d'où la nécessité d'introduire auprès des personnes âgées les associations pouvant intervenir.

ADAPTIA :

Réseau national d'ergothérapeutes, spécialisés dans le conseil en adaptation au logement. Ont mis en place : un parcours « prévention autonomie » de prévention des chutes, en collaboration avec des kinésithérapeutes (dpt 92, 78, 91 et Paris). Ce parcours comprend 12 séances d'ateliers « Equilibre 'Age » de 8 à 12 personnes dispensés par un kinésithérapeute, l'accompagnement d'un ergothérapeute pour évaluer les besoins au domicile et essayer le petit matériel préconisé. 400 personnes ont déjà bénéficié de ce parcours. Coût : gratuité ou environ 5€/an car financement par la Conférence des financeurs)

Association DOMUS :

Réseau national d'ergothérapeutes avec conseil d'adaptation au logement.

CROIX ROUGE – Président de la Croix Rouge du 9^e

De nombreuses actions, hors le soin, pour le 3^e âge (goûters, « cafés gourmands », « visite de courtoisie à domicile») dans l'objectif de maintenir le lien ; de même que les « Cafés seniors » organisés par l'Espace Parisien des solidarités du 9^e.

L'antenne du 9^e peut mettre à disposition une salle de 60 m².

TOUT AUTRE CHOSE :

Nombreuses activités à destination des seniors, de la simple visite de courtoisie, à la lecture ou l'accompagnement dans les sorties (médecin, coiffeur...), gymnastique, loisirs et apprentissage divers ainsi que de l'aide administrative.

INITIACTIV, Maison Sport Santé :

Ateliers de prévention, accompagnement individuel, séances de groupe, sport sur ordonnance (via la plateforme « Prescriform » qui permet un partage sécurisé d'informations avec les médecins), bilans de condition physique.

Intervention avec les Club seniors de la ville de Paris pour organisation de séances de découverte de l'activité physique (gratuite, avec engagement sur 6 à 12 semaines) ; opérateur du PRIF pour les ateliers « Equilibre en mouvement ».

Déplacement à domicile pour prise en charge, évaluation et orientation vers une solution adaptée (50€/h) et cours collectifs en salle (55€/mois)

Possibilité de location de salle au « Studio bleu » (M° Bonne Nouvelle/ Grands boulevards).

MAISON de la VIE ASSOCIATIVE :

Mise à disposition gracieuse de salles pour les associations mais nécessite de bouger le mobilier. Jauge : 12 et 24 personnes.

4/ Présentation de la 1ere version du flyer de présentation du parcours

1ere ébauche du document réalisé par un sous-groupe de travail présenté par Idir Aknouche, une page étant consacrée à la présentation des associations partenaires en matière d'exercice physique.

Le document est appelé à évoluer encore en fonction des compléments apportés au parcours.

Conclusion :

Il est convenu de poursuivre ces échanges avec les associations du 9^e et, lorsque le parcours sera finalisé, de les convier lors d'une réunion de présentation aux professionnels de santé du 9^e.

En amont et aval de la réunion de la réunion :

- **Echange le 3.02.2023 entre la responsable et chef de projet de la Maison sport santé Curial du 19^e, le Dr M. Jager et I. Labusquière.**

Etablissement ouvert en mai 2022, la seule Maison sport santé (des 11 parisiennes) relevant de la ville de Paris. Lieu d'accueil physique qui propose accueil, information, évaluation des capacités physiques et orientation vers des activités physiques adaptées vers associations sportives spécialisées.

La prescription médicale (« Sport sur ordonnance ») qui précise les limitations fonctionnelles de la personne est indispensable. La Maison Sport santé comprend un accueil avec évaluation ; un rendez-vous à 3 mois ; un rendez-vous à 6 mois ; 1 rendez-vous à 1 an. Intervention si absence prolongée d'un patient. Test avec Prescri'Form.

Gratuité de la Maison sport santé ainsi que l'offre des associations/clubs de la ville de Paris ou entre 10 et 70€ /an pour certains partenaires associatifs. Possibilité de recourir au dispositif « Sport réduit » de 100€/an/personne (coupon sport santé dont la demande est à faire auprès du Comité Olympique).

La situation géographique de la Maison sport santé dans le 19^e n'est pas un problème de leur point de vue car il s'agit surtout d'un rendez-vous « one shot » au démarrage

Présentation faite par Jessica Patry (kinésithérapeute, membre du Bureau de la CPTS 19), d'un réseau de kinésithérapeutes travaillant avec la Maison sport santé. Importance de toucher les kinésithérapeutes qui peuvent proposer la brochure de la Maison Sport Santé, à faire remplir avec ordonnance par le médecin traitant, pour le bilan amont effectué en amont ; puis transmission des coordonnées des patients à la Maison Sport Santé et suivi par le kinésithérapeute des patients.

- **un mail en aval de l'association SIEL BLEU – activité physique, sensibilisation à une meilleure alimentation et au comportement éco-responsable. Qui demande à être recontacté.**